

REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

SAINT-AUBIN

Le Paraclet

La Chapelle Godefroy

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois



Tout autour de l'école

Savez-vous ce que sont, pour nos écoles, les techniques nouvelles ?

C'est en gros l'effort fait par les maîtres pour ouvrir toutes grandes les fenêtres de leurs classes sur la vie du village, sur les champs et les bois, les maisons et leurs habitants.

L'enquête, le texte libre, le compte-rendu, les conférences, sont parmi les moyens utilisés qui permettent cet épanouissement d'une école ouverte aux rythmes extérieurs, et, bien des maîtres ont convié leurs élèves à cette magnifique aventure.

Freinet, un des pionniers de l'école moderne en France, a innové en la matière, apportant à l'expression libre de l'enfant, la motivation par la correspondance scolaire ainsi que la possibilité d'un échange rationnel grâce à l'imprimerie à l'école.

C'est ainsi qu'a été imprimée et illustrée, il y a quelques années, par les élèves de M. MIZELLE, à Saint-Aubin, une monographie communale.

Des quatre brochures éditées, nous avons voulu extraire quelques fiches, avec le souci de respecter le texte, de reproduire fidèlement les linos des enfants, afin que n'en soient point détruites la saveur et la fraîcheur originales.

C'est une étude modeste mais sérieuse que nous présentons dans ce numéro quatre de la *Revue du Folklore de l'Aube*. Nous l'avons soumise à M. BERNARD, archiviste départemental, qui a bien voulu la lire avec attention et à M. BIEN-AIME, archéologue, dont les notes figurent à la fin de chacune des fiches. Nous les remercions de leur bienveillance.

Nous avons complété cette monographie par une partie de l'étude que M. ROY a faite à Saint-Aubin.

Et nous voudrions avoir prouvé que de jeunes élèves d'école primaire peuvent être intéressés par un tel travail de recherche sur l'histoire locale.

Les temps anciens

Notre village à l'époque préhistorique

Aux temps préhistoriques, notre terre était plus boisée qu'aujourd'hui. Des hommes primitifs vécurent près de la colline de la Gloriette (120 m d'altitude). On y a trouvé des haches en pierre taillée et en pierre polie. Il y subsiste un chemin, l'alignement des pierres des autels et un menhir.

Nous croyons que les hommes préhistoriques vécurent là pour la chasse dans la forêt et pour la pêche dans la Seine et l'Ardusson ; ils bénéficiaient d'une situation élevée qui permettait la défense.



Menhir de Saint-Aubin



Pierre des Autels

*Pierres taillées et polies
trouvées à Saint-Aubin*



« Traces du passage de l'homme préhistorique sur le site de la Gloriette :
Outillage du paléolithique moyen (moustérien).
Outillage lithique de la période de transition pierre-métaux (chalcolithique). »
J.B.

Les pierres des autels

Le Dictionnaire Topographique de l'Aube nous dit : « Il y a neuf pierres autour d'une dixième au centre, mais à des distances inégales d'environ 30 m. Une pierre est à 37 m., une autre à 22,50 m. ».

On lit dans une enquête de 1500 relative aux limites du parc de Pont : « jusques à la Porte des Autels ou Pierres des Autels ».

Aujourd'hui, il ne reste que trois pierres ; l'une est située sur le chemin rural dit « des Plaines ». Les autres furent détruites par des agriculteurs ou par des carriers.

C'est un cromlech. Qu'est-ce qu'un cromlech ?

Le dictionnaire Larousse nous répond : « Monument mégalithique, formé de pierres disposées en cercle, quelquefois autour d'une plus grande ». Ce mot vient du breton kroumlech.

« En ce qui concerne le cromlech (sa destruction est à déplorer !) aucune affirmation ne peut être donnée sur la présence de tels ensembles dans notre région. (Prudence et circonspection !). » J.B.

Au temps de la Gaule indépendante

Les pierres des autels s'appellent aussi cercle druidique. Certains savants pensent qu'elles étaient destinées à recevoir les sacrifices des animaux offerts à leurs dieux par les Gaulois.

Toujours à la Gloriette, on a trouvé une huche de bronze à talon arqué et un centre de bouclier également en bronze (Au musée de Troyes).

Une partie du territoire devait être déjà en culture : la partie la plus fertile à l'ouest de l'Ardusson.

Les tribus qui habitaient notre région faisaient partie de la peuplade des Senons (Pays de Sens).

La situation de la Gloriette, son altitude font penser que cette colline fut un petit oppidum (Lieu élevé permettant la défense).

« La Gloriette, un oppidum ! il faut en parler très au conditionnel. » J.B.

La Gloriette, cimetière gallo-romain

Selon toute apparence, cet endroit a servi de lieu de sépulture.

On y rencontre plusieurs tombes en pierre en forme d'auges dont le fond est traversé par un trou rond de 3 à 4 cm. de diamètre et qui sont recouvertes par une dalle d'un seul morceau reposant sur la tombe sans être scellée.

La pierre est blanche et a beaucoup d'analogie avec la pierre de Savonnières (Haute-Marne) qui est encore employée aujourd'hui pour les monuments funéraires.

Cette pierre a conservé toute sa blancheur, sans doute parce qu'elle n'a pas rencontré d'humidité dans ce terrain de grève et de sable.

Les tombes sont rares mais on trouve fréquemment des squelettes dans le sable même ; la tête seule posée sur un pavé est protégée par une espèce de voûte faite de trois briques en plâtre ou en mortier. C'est sous ces espèces de voûtes que sont placés les vases et les verres. Les verres paraissent avoir contenu de l'huile.

Objets trouvés avec les sarcophages

Les vases sont au nombre de trois.

L'un en grès grossier, ayant la forme d'une petite amphore, haut de 14 cm. et 11 cm. de diamètre au ventre.

Les deux autres, en terre cuite noire, d'une pâte assez fine, sont évasés ; l'un a 11 cm. de haut et 8 cm. de diamètre à l'ouverture, l'autre 8 cm. de haut et 9 cm. de diamètre à l'ouverture.

Le verre, en forme de petit gobelet, est mince, d'une couleur verdâtre peu transparente, ayant 7 cm. de hauteur et 8 cm. de diamètre à l'ouverture, avec un fond arrondi à côtés coulés, ce qui nuit à son aplomb.

Les morceaux de verroterie sont coupés en fragments tubulaires de quelques centimètres de longueur ; chaque morceau est diversement coloré par des raies en zig-zag. Ils peuvent provenir de colliers ou avoir servi d'amulettes.

F. MIZELLE et ses Elèves.

« La Gloriette, cimetière gallo-romain, possible ! mais les sépultures en terre libre, où la tête de l'individu repose sur une pierre, font penser au rite classique d'inhumation barbare. La voûte faite de briques en plâtre ou en mortier m'intrigue profondément.

La description des sarcophages confirme mon impression.

Si le verre en forme de gobelet est apode, comme je crois le comprendre, il s'agit bien de barbares.

La présence de sépultures gallo-romaines et mérovingiennes sur le même site est possible, mais j'incline fortement vers la nécropole barbare qui peut avoir été utilisée entre les V^e et VIII^e siècles. » J.B.

— au Moyen-Âge

Une partie de l'église est commencée au 11^e siècle

Le portail et le contrefort nord sont de style roman et datent du XII^e siècle.

Les croisées et les ogives de la nef datent du XVI^e siècle (1547). Elle porte le nom de Sanctus Albinus qui devint Saint Aubin ; au X^e siècle, les habitations se groupèrent autour de ce sanctuaire et de la maison fortifiée : rue du Village et de la Seigneurie.

Le Paraclet (1129)

Abailard en butte à de nombreuses inimitiés pour ses doctrines philosophiques, se retira en compagnie d'un clerc sur les bords de l'Ardusson où il éleva un oratoire et construisit à côté une cabane pour leur habitation.

Bientôt les étudiants avides de s'instruire, accourent en foule pour recueillir ses savants enseignements.

Enfin ils construisirent sur l'emplacement de l'oratoire primitif une grande église qui fut consacrée sous le nom de Paraclet ; Héloïse, chassée de l'abbaye d'Argenteuil (1128), prit possession de cette retraite et y fonda d'accord avec Abailard, un monastère de femmes.

C'est seulement à partir de 1195 que le nom de Paraclet lui fut donné.

(ROSEROT. Dictionnaire historique de la Champagne Méridionale.)

Pendant la Guerre de Cent Ans

L'abbaye eut beaucoup à souffrir de la guerre de cent ans ; elle fut saccagée en 1359 sans doute par les bandes d'Eustache d'Auberchicourt, qui furent alors défaites sous les murs de Nogent.

Les religieuses furent dispersées et il leur fallut plusieurs années avant de pouvoir revenir.

La reconstruction de l'abbaye fut sans doute très longue car en 1396, le pape Benoît XIII promettait des indulgences aux fidèles qui voudraient y contribuer.

La guerre de cent ans n'était pas terminée et dut laisser beaucoup de ruines dans notre contrée.

Le château féodal de Saint-Aubin

Un acte de partage de 1271 fait encore mention de la maison forte : « Seigneurie avec donjon, fossez et arrière-fossez. »

Dans un mesurage de 1603 : « l'enclos de la maison seigneuriale de Saint Aubin : place, motte, basse-court et les fossez d'allentour, tenant d'une part au cimetière, d'autre part à la rue du Cormont, d'un bout à la grande Rue, d'autre bout au pré et aulnoy de derrière, lesquels lieux se sont trouvés contenir deux arpens et demy 10 perches. »

Description semblable en 1668. En plus : « d'un bout du pré aulnoy où est la rivière l'Ardusson. »

Fouilles en juin 1955. Une partie de cet emplacement est nivelé, des fondations sont creusées. Les travaux sont rendus difficiles par les substructions rencontrées : pierres, ferrures, etc...

Quelques souvenirs

de l'époque féodale

Chêne du Guet. C'était un grand arbre sur une hauteur, le long du chemin de Pont, où les paysans devaient aller guetter si des ennemis approchaient avant de prévenir le seigneur.

Les Essarts. Ce sont d'anciens bois qui furent défrichés au moyen-âge.

Chênevrière. C'est le lieu où on cultivait le chanvre.

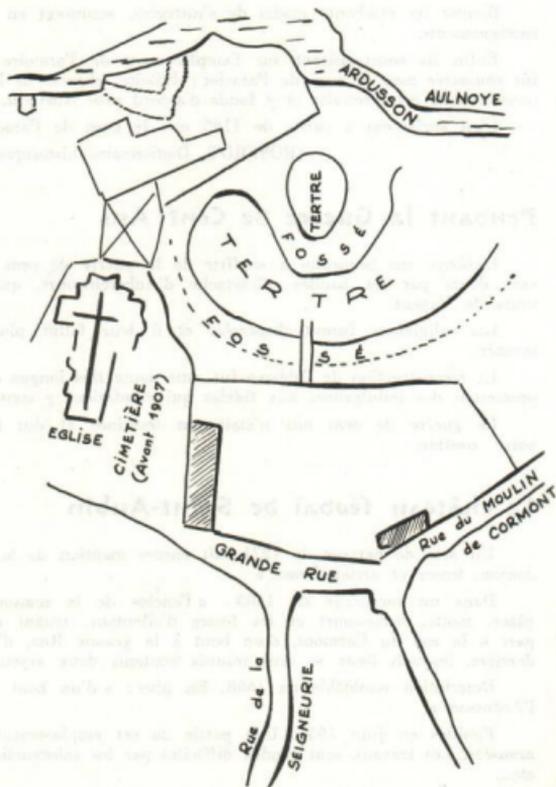
Maladrerie. (Aujourd'hui Infirmerie). Refuge des lépreux au moyen-âge. (Lépreux = ladre). Le puits existe encore.

Bertauche vient de bretèche qui était une partie crénelée de muraille ou de fortification.

Vignes Trugalles : En 1500, vignes aux Damoiselles ou fées.

Fortelle : Forestella ou Foresta : petite forêt.

Emplacement de l'ancien
château féodal.



Légendes de ces temps obscurs

La colline de la Gloriette, depuis des siècles, devait donc être un lieu sacré où les grands chefs se faisaient inhumer munis de leurs armes et reliques.

Nos lointains ancêtres y allumaient peut-être des signaux de feu, car ils apercevaient, de là-haut, la campagne à quinze lieues.

Les druides cueillaient certainement le gui des chênes séculaires de la forêt du mont Morvois et, peut-être, accomplissaient-ils des sacrifices sur les pierres des autels.

Dans nos campagne leur culte se conserva très longtemps car nos tribus résistaient toujours aux Romains et autres envahisseurs.

Puis sans doute, nos ancêtres perdirent confiance et ne conservèrent plus que quelques souvenirs des druides qui disparurent.

La fontaine miraculeuse qui ne tarissait jamais, les vignes aux Demoiselles (ou fées) ; les pierres (babillardes) qui gémissaient les nuits de gel, les feux follets qui dansaient la nuit sur les marécages de notre sol mouvant, les longues écharpes de brume qui serpentaient sur la rivière, l'écho puissant de nos collines, tout cela perpétuait encore leur mystérieuse présence, leur maléfique pouvoir. Devenus sorciers ou fées, les druides étaient toujours là.

« La Gloriette lieu d'inhumation de grands chefs, je ne le pense pas, c'est probablement un cimetière classique. » J.B.

Epoque mérovingienne

On a découvert, dans ce même endroit, beaucoup d'autres vases de diverses formes, des fragments d'armures dont quelques-unes paraissent avoir été damasquinées, des armes en fer très oxydé tels que javelots et fers de lance, des boucles en cuivre, des dagues aussi en cuivre, des anneaux très larges mais de très petite ouverture sans aucune ciselure.

A l'époque carolingienne

An 794 : un capitulaire de Charlemagne ordonne la destruction des arbres et des bois sacrés où le culte des druides s'est conservé. Première destruction du mont Morvois.

Les habitations se groupent en trois villas. Leur nom s'est transformé au cours des âges.

- a) Curtis Mont — Courtis Mont — Courmont — Cormont.
- b) Curtis Roccolini — Courtis Requelin — Cour réclain — Courquelin — Corquelin.
- c) Capella Godefridi.

(Le comte Godefroy (missi domini) visite la ville de Troyes et ses environs. Sans doute il fit construire une chapelle qui porte son nom).

La religion chrétienne se répand dans les campagnes

Les paysans des villas de notre pays adoptent, vers cette époque, la religion chrétienne. Le lieu-dit « la Martre » est peut-être une déformation de « martyrum » (lieu où l'on enterrait les premiers chrétiens). Ce lieu-dit se trouve près du village de Corquelin.

Saint Michel détruisit les derniers pouvoirs des anciennes croyances des druides et la fontaine sacrée devint la fontaine Saint-Michel.

La chapelle Godefroy devint la paroisse de Saint-Michel de la Chapelle Godefroy.

Courmont devint la paroisse de Saint-Aubin.

Corquelin conserve son nom (ce hameau disparaîtra vers 1780).



Cette pièce a été trouvée à la crayère en 1959.
Nous avons déchiffré :

S P Q R soit : Senatus Populusque Romano.
S C soit : Senatus Consulte.

Une allégorie qui pourrait symboliser Mars ou la Victoire.

OPTIMO PRINCIPI qui voulait dire : le meilleur des princes.

TRAIANO soit : Trajan (empereur romain).

Aug : abréviation d'Auguste.

GER : Germanicus.

Dac : Dacicus.

Le reste de la formule est illisible.

Cette pièce date de 857 à 863 du calendrier romain, soit de 104 à 110 après J.-C.



« La découverte d'une monnaie de Trajan, si elle provient d'une tombe, ne peut influencer sur la datation, car il est courant de trouver des pièces gallo-romaines dans les escarcelles des Mérovingiens. »
J.B.

Hache de fer mérovingienne

trouvée à la Gloriette.

Hauteur : 20 centimètres.

Déposée au Musée de Troyes.



Ce qu'il en restait

Vestiges de l'Abbaye (en 1950)

Il ne subsiste rien du monastère primitif ; le château actuel est un reste de construction du XVII^e siècle.

a) De l'église, il ne reste plus que les caveaux :

1° — un caveau situé autrefois sous l'abside, avec voûte en berceau (où reposaient les corps d'Héloïse et d'Abailard) ;

2° — un caveau situé autrefois sous la nef et divisé lui-même en 2 nefs et 4 travées ; 3 piliers carrés supportent une voûte d'arêtes.

Il semble résulter de là que l'église avait 24 m de long et 8 m de large.

b) De plus dans un mur du moulin, au-dessus de la chute un arc brisé peut remonter à la fin du XII^e siècle.

c) Enfin, un bâtiment qui dépend de la ferme : le cellier de l'abbaye primitive ; il se compose d'un rez-de-chaussée voûté en forme de nef à 5 travées.

d) Près de là se trouve une margelle de puits ronde à l'intérieur, octogonale à l'extérieur, ornée d'une tête de grenouille du 13^e siècle.

Le château de la Chapelle Godefroid au 18^e siècle

Le corps de logis principal est flanqué de deux ailes carrées en briques et en grès (plan de 1711).

Les salles de réception comprennent un vestibule ovale, un salon à manger, une galerie avec 5 fenêtres et 2 cheminées où sont disposées de nombreuses œuvres d'art : bustes de marbre, tableaux. Les chambres des maîtres de maison comptent une salle de bain où le moulin de la chapelle monte l'eau.

Les appartements des hôtes : il y a la chambre de l'évêque de Troyes, du cardinal Fleury, de Louis XV, de la Reine.

Le théâtre permettait de jouer l'opéra comique.

Les étages supérieurs comptaient encore de nombreuses chambres à coucher.

Les jardins

Ils furent aménagés vraisemblablement à partir de 1760.

Un jardin anglais fut orné de ruines antiques.

L'orangerie avait 39 gros orangers.

Une rotonde était formée de 8 arcades ornées de coquillages.

Une allée partant de la terrasse de l'orangerie aboutissait à une obélisque.

La pièce d'eau de 25 arpents fut créée en entier.

Les propriétaires de la Chapelle

- 1) Philibert Orry, contrôleur général des finances sous l'administration du Cardinal Fleury.
- 2) Jean de Boulongne l'achète en 1761 ; intendant puis contrôleur des finances.
- 3) Jean Nicolas de Boulongne, son fils, dépense des millions pour le château et le parc.
- 4) Charles de Boulongne qui émigra au moment de la Révolution.

CEUVRES D'ART TRANSPORTEES DU CHATEAU DE LA CHAPELLE AU MUSEE DE TROYES, lors de la vente des biens nationaux en 1795 :

1) en provenance du salon :

— Les quatre saisons (tableaux du peintre Natoire) ;

— Nature morte, de Desporte (pièces de gibier gardées par les chiens, avec l'Obélisque au fond).

2) en provenance de la galerie de réception :

— 6 bustes de marbre blanc (la Musique, la Comédie, l'Astronomie...) ;

— la vie de Clovis, en 6 grands tableaux, de Natoire ;

— Télémaque, en 2 panneaux.

3) en provenance des appartements :

— deux tableaux de Watteau.

Classe promenade à la Chapelle Godefroid

Mercredi nous avons profité du beau temps pour visiter un château qui date de Louis XV.

De grands fossés aux parois abruptes bordent l'entrée ; au fond, une légère couche d'eau s'écoule lentement, mais autrefois ils étaient remplis certainement jusqu'aux bords.

Deux grandes portes en fer forgé pesant chacune plus de cinq cents kilogrammes assurent la sécurité du château. Au pied de ces portes, de grandes pointes tournantes empêchaient sans doute les ennemis d'escalader.

Puis nous sommes partis un peu plus loin ; là, deux gros lions en bronze, de chaque côté du château, reposent sur de grosses pierres.

Ayant traversé toutes les prairies nous sommes arrivés à l'orangerie. Autrefois des vitres garnissaient les portes, ce qui remplaçait les serres.

Pour entrer dans les galeries souterraines, il faut se munir d'une lampe électrique, car on ne voit pas clair à deux pas. En traversant des orties, nous avons abouti à une autre borne où le mot dime était gravé avec d'autres lettres encadrées. En allant d'un autre côté, nous découvrimmes une source ferrugineuse. On pouvait se rendre compte que cette eau contenait du fer, car les roseaux sont tout rouges de rouille.

Avant de repartir, une fausse ruine de château féodal se dressa devant nous ; moi, je me demandais bien pourquoi les gens construisaient des ruines ; je pensais qu'il y en avait assez comme cela sans en construire.

Puis tous satisfaits, nous reprîmes notre chemin en direction de Saint-Aubin.

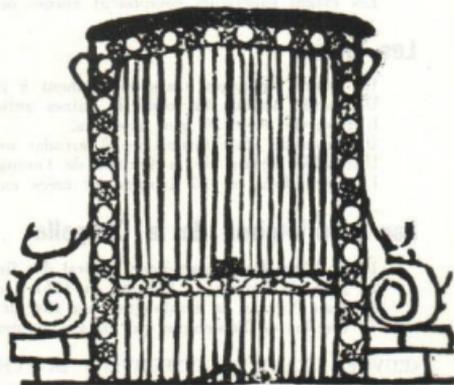


*Les Fausses Ruines Moyennageuses
du Jardin anglais vers 1750.*

Linols de Jacky FRACQUEVILLE.



*Cuillère à encens en fer
trouvée dans les fondations d'un mur du Paraclet.
Longueur : 12 cm.*



La porte d'entrée en fer forgée.

F. MIZELLE et ses élèves.

En 1789

SAINT-AUBIN EN 1789

Seigneur : Prince Xavier de Saxe, comte de Lusace.

Contenance du territoire : 2 583 arpents 43 perches :

— 1 059 arpents 28 perches de terres labourables ;

— 105 arpents 35 perches 15 pieds de vignes ;

— 625 arpents 35 perches 8 pieds de bois.

Superficie actuelle : 1 791 ha ;

Taille de la paroisse en 1787 : 3 087 livres pour le principal, la capitation et les impositions accessoires. Charges de la Communauté en 1789 : 2 074 livres 14 sols dont 20 livres au sieur Pierre Bègue, manouvrier à Saint-Aubin pour la rente due par la communauté à cause de la maison d'école ; 200 livres de gage au maître d'école et 1 livre 30 sols au même pour sonner la cloche pendant les vendanges ; 6 livres au garde des emblaves ; 10 livres au garde des vignes ; 6 livres au sieur Nicolas Flaubert « artiste vétérinaire » breveté du roi, demeurant à Nogent-sur-Seine, pour avoir visité les bestiaux de la paroisse suivant l'usage, etc...

Députés : Pierre Déotte, substitut au procureur fiscal de la prévôté de Saint-Aubin, et Edme Blasque, laboureur, tous les deux membres de la municipalité.

Population en 1790 : 452 habitants.

(Cahiers de doléances de Nogent-sur-Seine.)

LA CHAPELLE GODEFROY EN 1789

Seigneur en 1787 : Paul Esprit Charles de Boullonge, comte de Nogent.

Contenance du territoire en 1787 : 581 arpents de terres labourables.

Députés : Edme Laurent, syndic municipal, et Pierre Gennerat, bourgeois et membre de la municipalité.

Population en 1790 : 57 habitants.

CAHIERS DE DOLEANCES : 5 MARS 1789

Art. 22 : Que le privilège exclusif qu'ont les seigneurs de chasser étant destructif des emblaves, les seigneurs seront tenus dès le moment que les chasses sont ouvertes, de faire faire de fréquentes battues et furetages, afin de détruire la grande quantité de gibier, étant de fait qu'au moment actuel, il y a dans la très petite étendue du ressort de ce baillage environ 1 000 arpents de terre emblavée dont la période est détruite ; que les remises qui sont destinées à lui servir de retraite et qui en facilitent les propagations seront totalement détruites et qu'enfin sa majesté voudra bien rendre une loi nouvelle, simple dans ses termes et facile dans son exécution, pour mettre les cultivateurs et propriétaires à portée d'y pourvoir pour les dommages qui pourraient être occasionnés à leurs emblaves par le gibier de toute espèce, même les pigeons ; et qu'enfin personne ne pourra planter dans ses terres des arbres qu'à 10 pieds de celles d'autrui.

Les habitants se plaignent amèrement des dégâts considérables commis par les lapins dans leurs emblaves situés autour des bois des Sermoises et du Gros Terrier, ce qui leur fait un tort considérable et les met hors d'état de payer les impôts du Roi ; tellement que dans les dites emblaves ils n'espèrent aucune récolte.

Art. 45 : Que pour faire cesser les débordements occasionnés par l'établissement des grilles, cascades, vannages et moulins des seigneurs et particuliers sur les rivières et étangs, notamment sur l'Ardusson — allusion au barrage du château de la Chapelle qui inondait Corquelin et Saint-Aubin — et qui empêchent le plus souvent les eaux de s'écouler par les voies ordinaires, même journallement ; et par conséquent que les héritages qui les avoisinent, reçoivent la culture et en détruisent les productions et singulièrement celles des prés, il soit donné une loi générale qui oblige les dits seigneurs ou particuliers, sinon à détruire les grilles, cascades, vannages et autres, au moins à les établir de manière que les terrains avoisinants n'en soient aucunement endommagés.

Art. 46 : Que tous les grands propriétaires terriens soient tenus de diviser les terres dépendant de leurs fermes de manière qu'au lieu de donner à un seul fermier un labourage de 4, 6 et même 8 charrues, ils les divisent en petites parties et au profit de plusieurs particuliers ce qui deviendrait très avantageux pour les biens de la campagne, procurerait un grand nombre de bestiaux dans chaque paroisse et ainsi d'engrais aux terres.

LA VENTE DES BIENS NATIONAUX

1) Château de la Chapelle Godefroy (Bien d'émigré) :

1^{re} vente : (38.000 livres en assignats). On vendit tout ce qu'on put, même les banes de marbre du parc et treillages..

Glaces, porcelaines, lustres : pas d'amateurs (objets de luxe : peu recherchés pendant la Terreur).

2^e vente : 24 Fructidor an 3.

Château et dépendances : parc, jardin anglais, pièces d'eau, canaux, avenues. Mise à prix 402 300 livres. Pas d'amateur. Adjudication remise au 4 Vendémiaire an 4 26-9-1795).

3^e vente : Ménagerie venger et 2 prés (56 arpents) vendus précédemment « 2 Prairial an 4 » pour 81 000 livres. Tournebride cédé pour 8 000 livres.

4^e vente : La ferme du château, évaluée 380 325 livres, adjugée le 5 Vendémiaire an 4 à Denis Bugnot de Villenaux pour 5 000 900 livres. (Réel : 350 000 livres).

5^e vente : Autre ferme et le moulin, vendus le 1^{er} Thermidor de la même année, pour 182 566 livres. Cette ferme contenait 399 arpents.

2) Abbaye du Paracliet (bien du clergé).

Le 14 novembre, l'abbaye est vendue comme bien national.

Le 3 Floréal an 8 (23 avril 1800) le cercueil renfermant les corps d'Héloïse et d'Abailard sont transférés.

Aujourd'hui, 10 Fructidor an huit de la République Française une et indivisible sept heures du matin par devant moi, Pierre Déotte, adjoint de la commune de Saint-Aubin, faisant provisoirement fonction de maire dans la dite commune et élu en conséquence pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages, décès des citoyens, sont comparus le citoyen Hubert Joyeux, propriétaire, domicilié à la Chapelle, 52 ans, accompagné de Magdeleine Bazaine, domiciliée dans cette commune, 36 ans, le premier, cousin, et la seconde, sœur du citoyen Jean Michel Bazaine, maire de la commune. Lesquels m'ont déclaré que le dit Jean Michel Bazaine était décédé hier neuf courant 6 heures du soir en sa maison, grande rue sur l'Ancienne route de Troyes.

(Documents rassemblés par l'Ecole de Saint-Aubin.)

Les dernières guerres

1814 : BATAILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

Au point du jour (10 février), un bruit de fusillade éclate au sud. Ce sont 10 000 hommes commandés par le prince de Wurtemberg qui attaquent le 3^e régiment de ligne posté entre la Chapelle Godefroy et Saint-Aubin. L'engagement est vif. Les conscrits, dont le 3^e régiment est principalement composé, soutient le choc comme de vieux soldats ; mais il faut céder au nombre, ils se replient sur le château de la Chapelle dont les éclaireurs ordinaires de l'armée alliée, les cosaques, s'étaient emparés. Ils sont là par centaines, pillant de tous côtés. Une compagnie de voltigeurs les déloge, leur prend vingt chevaux, et culbute plus de cinquante hommes dans l'étang. Toutefois, ce n'est là qu'un épisode. La ligne de bataille s'élargit et s'étend depuis Marnay jusqu'à Tremblay.

Vainement les masses ennemies cherchent à entamer l'armée française en lançant contre ses baïonnettes soldats sur soldats.

10 000 assaillants ne peuvent rompre les rangs de 3 000 hommes. C'est le château de la Chapelle qui sert de pivot à cette mêlée furieuse et inégale. Bientôt le feu éclate au dessus de Pont-sur-Seine : c'est le château de Madame Lætitia, mère de l'empereur, qui brûle. Celui de la Chapelle occupé enfin par l'ennemi, se couronne de lueurs de l'incendie.

Depuis 10 heures, le combat est engagé. Seule la nuit y met un terme et pendant la nuit, des troupes décimées qui marchent sous le drapeau français, traversent Nogent, se portant sur la rive droite de la Seine, (11 février), et préparent leur mouvement dans la direction de Provins.

1 200 hommes commandés par Bourmont restent pour ralentir la marche de l'ennemi et le tromper sur les évolutions de l'armée.

(Cf. Madeleine TARTARY, Nogent-sur-Seine en 1814, pp. 79 et 80.)

1814

55 décès à Saint-Aubin :

Route de Troyes	8
Rue de Cormon	13
Rue du Moulin	1
Moulin du Paralet	2
Rue Fourche	7
Rue de Pêche Lothe	3

4 avril : François Lorient, décédé à Auxonne, arrondissement de Dijon (Côte d'Or), chasseur de la 1^{re} compagnie du 4^e bataillon du 23^e régiment d'infanterie.

1914-18

Monuments : 17 morts pour la France

Conséquences :

- 1) Mariages : pendant les années de 1914-15-16-17, néant.
- 2) En 1922, la deuxième classe de l'école est supprimée (manque d'enfants).
- 3) Arrivée des étrangers, main-d'œuvre de remplacement pour l'agriculture :
 - 1920 : Polonais et Belges
 - 1948 : 50 étrangers
 - 1950 : 72 étrangers (Italiens, Yougoslaves, Allemands, compris leurs familles.)
 - 1956 : Italiens et Espagnols.

(D'après les registres de l'état-civil.)



Pièce trouvée au chemin d'Orléans
en 1959.

Tranche : Dieu protège la France.



Pièce trouvée
dans une gouttière.



Deux centimes.



La polka piquée

DU VAL D'ARDUSSON

La polka piquée est connue comme dans toutes les provinces de France sous des versions différentes.

Dans le seul département de l'Aube, j'ai noté une première version en juillet 1950 à Bercenay-en-Othe au hameau de Champcharme, puis en septembre 1952 une autre à Bar-sur-Aube, la même année, en avril, une variante musicale à Neuville-sur-Seine. Puis en juillet 1964, à Villeneuve-au-Chemin, au hameau de la Brosse, Madame Banry m'en montra une quatrième. Enfin, en janvier 1965, à Saint-Aubin, la polka piquée que me fredonnent ou me dansent plusieurs anciens revêt encore un caractère particulier.

Dans tous les cas, cette danse de couples comporte deux figures :

- Un mouvement sur place avec jeu de jambes ;
- Un mouvement tournant en avançant autour de l'aire de danse.

Les variantes résident dans la manière d'exécuter le mouvement sur place, ainsi que dans les pas utilisés pour tourner : polka sautée, frappée ou normale au galop latéral.

Evidemment l'air à danser subit également des modifications ainsi que les paroles du chant d'accompagnement.



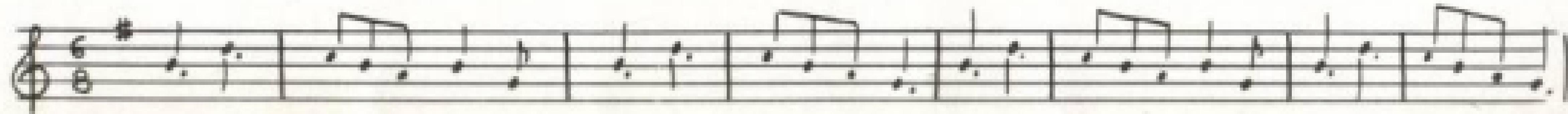
1 2 3 4 5 1 2 3 4 5
Bon-jour ball' Au-gus-ti-ne , Com-ment vous por-tez-vous ?

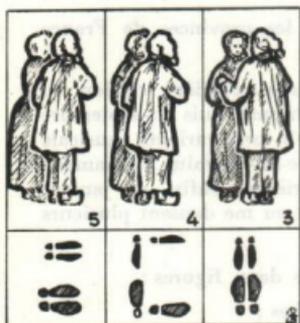
Vous me fai-te le mi-ne , Pour-quoi me la fail'-vous ?

1 2 3 et 4 5 6 et 1 2 3 et 4 5 6 et
Je n'ai pas vu men a-mant ce ma-tin , ce qui me cau-se , ce qui me cau-se

Je n'ai pas vu mon a-mant ce ma-tin , ce qui me cau-se bien du cha-grin .

POLKA D'ARDUSSON (1^{re} ligne rectifiée)





PREMIERE FIGURE

Cavalier et cavalière face à face se donnent les mains sans croiser les bras. L'un et l'autre font les mêmes mouvements mais le cavalier commence du pied gauche tandis que sa partenaire attaque du pied droit. La fille fera donc l'inverse de la chorégraphie donnée pour le garçon.

1. — En appui sur le pied droit, pivoter à gauche en portant le talon du pied gauche en avant, sans sursaut.

2. — Sans changer de position, pointer le pied gauche à droite du pied droit en croisant la jambe gauche devant la droite sans sursaut.

3. — Jambes toujours croisées, poser le pied gauche à plat face au partenaire.

4. — En appui sur le pied gauche, dégager la jambe droite et poser le pied droit à droite.

5. — En appui sur le pied droit, pivoter à droite et rassembler le pied gauche à côté du pied droit.

Chaque danseur a fait un demi-tour sur lui-même sans lâcher sa danseuse. Reprendre le même mouvement en partant du pied droit en appui sur le pied gauche. L'ensemble s'exécute deux fois sur place. Au dernier temps de la dernière mesure, les couples se prennent en position enlacée.

DEUXIEME FIGURE

Les couples tournent autour de l'aire de danse dans le sens des « aiguilles d'une montre », un pas de polka sursauté.

1. — Avancer le pied gauche à plat.

2. — Ramener le pied droit sur la demi-pointe au pont du pied gauche.

3. — Avancer à nouveau le pied gauche sur demi-pointe, et, sur ce demi-temps, sursauter sur le pied gauche en appui, en levant légèrement le pied droit.

4. — Croiser le pied droit à gauche derrière le pied gauche, poser sur la demi-pointe.

5. — En appui sur le pied droit, poser le pied gauche croisé à 90° devant le pied droit.

6. — En appui sur le pied gauche, poser le pied droit à droite, très ouvert et sursauter sur le pied droit, le pied gauche légèrement levé.

Ce pas s'exécute quatre fois et au dernier temps de la dernière mesure, on se remet en face pour reprendre la première figure.

Pour exécuter correctement, en couples, le pas de la seconde figure, il y a lieu de bien noter que le cavalier commence son pas du pied gauche et dans l'ordre 1, 2, 3, et, 4, 5, 6, et... Alors que la cavalière attaque du pied droit dans l'ordre 4, 5, 6, et 1, 2, 3, et...

Ce procédé est nécessaire pour permettre au couple d'avancer tout en tournant régulièrement.

Danse recueillie par Gilbert ROY à SAINT-AUBIN, auprès de MM. GOUET Marcel et LECLERT, en janvier 1965.

LA GRANDE FÊTE

de Saint-Aubin

Au calendrier des saints, Aubin, évêque d'Angers, a sa fête le premier mars. Pour l'année 1965, cette célébration précède justement Mardi-Gras, 2 mars, puis mercredi des Cendres, 3 mars. Cette coïncidence est peut-être due à la loi des grands nombres puisque les saints ont des fêtes à date fixe alors que les cérémonies du carême se situent par rapport à Pâques, fête mobile.

Et pourtant...

SAINT-AUBIN est un petit village situé dans le val de l'Ardusson en plein cœur des menhirs et des dolmens du Nogentais. Sa fête patronale est fixée au premier dimanche de mars. Jusqu'au XIX^e siècle, elle durait cinq jours entiers, puis elle fut ramenée à quatre jours un peu avant « la grande guerre », raccourcie à trois jours avant celle de 39-45 et, depuis 1945, à une seule journée : ce premier dimanche de mars. Avant ces coupes sombres, voici ce qu'était cette cérémonie extraordinaire que regrettent tant les anciens du pays.

PREMIER JOUR, DIMANCHE : « LA FÊTE »

Le premier dimanche au matin, tous les villageois en grande tenue se rendent à la messe. Le repas de midi réunit autour de la grande table, les membres de la famille et les nombreux invités venus des pays voisins.

En après-midi chacun va « à la fête ». Sur la place, jusqu'en 1914 venaient une baraque de tir, deux ou trois marchands de confiseries et de « bricoles », des jeux d'adresse. Un manège de chevaux de bois attirait jeunes gens et jeunes filles. Ils bondissaient joyeusement sur leurs « fougueux coursiers ». Peut-être avec un peu trop d'ardeur car on se souvient fort bien que chaque année, les pauvres « cavals » perdaient qu'une patte, qu'une tête, sans espoir de retour...

En soirée, le père THORAILLER et Monsieur CORADIN font danser le pays au son de la clarinette, du piston et du trombone avec le renfort d'une grosse caisse « qui ne cesse de battre ».

Le premier jour se termine aux rythmes des soyottes, berlines, mazurkes, polkas piquées, quadrilles ordinaires et lanciers, scottish, pas de 4, polkas et autrichiennes.

DEUXIÈME JOUR, LUNDI : « LE LENDEMAIN »

La fête se poursuit. Comme la veille, on rit, on s'amuse. Les repas, la fête foraine, le bal, le bon vin occupent la journée. C'est le lendemain de fête comme on en rencontre encore de nos jours.

TROISIÈME JOUR, MARDI : « LES ROULEES »

Dès que les jeunes gens sont remis de leurs « émotions » de ces deux premiers jours, ils s'attquent à la préparation du « char du bonhomme ».

Les plus courageux vont au bois couper des sapins de différentes tailles tandis que d'autres préparent la charrette et l'« attelage ». Les jeunes filles confectionnent des fleurs et des guirlandes en papier.

Sur le coup de midi le char est prêt : les sapins ont été dressés en pyramide sur les cornes arrières de guimbarde, d'autres disposés en épis sur les côtés et à l'avant. L'ensemble est orné de fleurs et de guirlandes multicolores.

On a pris soin de ménager la place des deux musiciens, des quêteurs et surtout celle du « bonhomme ».

Après midi, le char s'ébranle sur l'air de la « marche du village » jouée au piston et à la clarinette et suivi par toute la jeunesse du pays. A chaque porte le cortège s'arrête. Un quêteur armé d'un grand panier se présente et demande « les roulées ». Suivant la fortune du lieu, chacun lui offre une certaine quantité d'œufs crus, du lard ou de l'argent. La tournée des roulées se poursuit ainsi jusqu'au soir.

A la tombée du jour le char est remis dans un « hayer ». Tout le pays se réunit dans une grange où le cabaretier a préparé une longue table. Chacun s'installe pour déguster les gigantesques « omelettes traditionnelles au rhum ». A ce repas, les marchands ambulants sont également conviés. Les œufs des roulées qui n'ont pas « participé » à l'omelette, sont vendus à la criée. L'argent recueilli joint à celui de la quête sert au paiement des musiciens et du « manège de chevaux de bois ».

Tard dans la soirée, la danse reprend et ceux que le vin du pays n'a pas trop « édariné » se dégourdisent les jambes sur l'aire de grange à la lueur des chandelles fumeuses.

QUATRIEME JOUR, MERCREDI : « LE BUCHER »

Au matin les jeunes gens vont confectionner le « bonhomme carnaval ». L'ossature est constituée de branches liées entre elles pour former le tronc, les jambes, les bras. L'ensemble est garni de paille pour donner du volume. La tête est faite d'une jarre de terre piquée « à boucheton » sur le tout. Pour costume, on lui enfle un vieux pantalon de drap, une chemise de toile, un gilet, un paletot et un chapeau. Un masque de carton acheté au bazar de Nogent termine sa physionomie.

L'après-midi, le « bonhomme » est hissé et lié sur les cornes de guimbarde à l'avant du char. Les musiciens prennent place et le cortège se met en route suivi de la farandole des jeunes gens et jeunes filles qui se sont costumés en « chienlits » pour l'occasion. Aux accents continuels de la « marche du village » Carnaval va, au milieu des rires, parcourir jusqu'au soir les rues de Saint-Aubin.

Enfin, l'instant solennel est arrivé. Le char se dirige vers le lieudit « les pierres babilardes ». C'est une petite éminence située au sud-ouest du pays, dont le sol est truffé de gros silex noirs. En cet endroit et précisément « aux trous à terre » se dresse un bûcher formé d'un pais de bois planté au-dessus de bottes de pailles et de quelques branches de bois sec.

On arrête le char sur le chemin. Le « bonhomme » est descendu sans ménagement puis conduit à son bûcher sous les quolibets. Tout le village s'assemble autour. Maintenant qu'il est solidement fixé à son poteau, le cercle des curieux s'écarte. L'un des garçons s'approche, il lève une *cognée*, vise et de toutes ses forces fracasse la tête du bonhomme aux acclamations des assistants. (Avant 1914, ce rôle avait été confié à M. Albert PIEYNS.) Un autre garçon s'avance et jette une torche allumée sur le bûcher. La paille s'enflamme rapidement lançant des gerbes d'étincelles. Une nouvelle acclamation salue le « boute-feu ». Puis gars et filles se lancent dans une ronde effrénée autour du brasier tandis que les musiciens « s'époumonnent » pour tenir la cadence.

« Carnaval est mort ! Vive Carnaval ! »

CINQUIEME JOUR, JEUDI : « DERNIER JOUR »

Aujourd'hui le char est démantelé. Ceux qui « tiennent encore le coup » se réunissent chez le cabaretier. L'après-midi, les musiciens font danser sur la place. L'ambiance diminue progressivement pour... cause d'épuisement.

Il faut surtout penser à « récupérer » après quatre jours de festivités. Le bon vin en assomme plus d'un et demain vendredi il faut reprendre l'ouvrage.

« Carnaval est mort ! Vive Carnaval ! »

Questionnaire n° 2

Il est rond. Il est lisse. Il a une coquille à la fois dure et fragile. Il est parfois étrangement coloré. Il est comestible cru ou cuit. Mais surtout il porte en lui les secrets de la vie. Toutes ces caractéristiques ont fait de lui un objet de curiosité et de mystère. L'œuf participe aux traditions populaires par les dictons, les proverbes, les mets, les jeux parfois, les coutumes toujours.

A l'approche de Pâques, l'œuf est d'actualité et nous souhaitons que ce questionnaire aide nos lecteurs dans leurs recherches.

1. — A quelle époque se font « les roulées » ?
2. — Qui fait (ou faisait) le ramassage ?
3. — Sont-ils teints, dessinés, ornés ?
4. — Faisait-on des jeux avec ?
5. — Donne-t-on des œufs crus ou cuits ?
6. — Y a-t-il des chants qui accompagnent la quête ?
7. — Quand et comment les mange-t-on ?
8. — Sont-ils vendus au profit d'une œuvre ?
9. — A-t-on connu des danses dans lesquelles se mettaient des œufs ?
10. — Dictons - proverbes ?
11. — Recettes de cuisines traditionnelles ?
12. — Croyances, légendes, contes où l'on parle d'œufs ?

Adressez votre courrier à la

S. A. A. F. A. Rumilly-lés-Vaudes 10 (Aube)

Courrier des lecteurs

LES MOYETTES ET LES CARRES

Madame Babeau-Vauthier, de Torcy, nous signale : « Le fait que chaque tas comporte 10 ou 17 gerbes n'est pas dû au hasard. Cela tient probablement à ce qu'autrefois, (inégalement selon les contrées), la dîme du clergé était représentée à Villeneuve, par la 10^e ou la 17^e gerbe. »

FOURCHE A EMMULER - FOURCHE A « PLAINJONCS »

Monsieur Naudin, maire à Rumilly-lès-Vaudes nous dit : « On fourchait l'avoine en andains, on laissait mûrir et, avec le râteau, on groupait en « plainjoncs » que l'on ramassait avec cette fourche pour les mettre sur la voiture. »

LA MANVEE

Monsieur Marcel Fèbvre précise qu'à Villemoiron, le lien ne se fabrique pas avec une manvée mais seulement avec une poignée. La manvée était ce que le faucilleur coupait en une seule fois. Il fallait 5 à 6 manvées pour faire une gerbe.

— Le terme de « manvée » provient du latin « manus », il s'agit donc de ce que l'on prend dans une main, une poignée. Les moissonneurs sciaient autrefois le blé avec la faucille à dents ; pour ce faire, ils prenaient une « manvée » d'épis dans la main gauche et sciaient de la droite. Par la suite, et par extension, le terme de manvée est resté dans certaines régions de l'Aube pour désigner la quantité abattue en une « volée » de faux. G.R.

Nous avons besoin de vous

Amis lecteurs, ABONNEZ-VOUS
Amis adhérents et abonnés,

Intéressez un parent, un voisin,
à notre REVUE.

Répondez à nos questionnaires.

MERCI.

S. A. A. F. A.

Tous droits réservés.

Imprimerie « LA RENAISSANCE », 1, rue de la Trinité - Troyes

Le Gérant : M. J. DAUNAY

Dépôt légal : 1^{er} trim. 1965 - N° 1120

ADHÉREZ à la Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore Audois.

L'adhésion donne droit au service de la Revue : 10 Francs.

SOUSCRIVEZ un ou plusieurs abonnements à la *Revue du Folklore de l'Aube*.

Abonnement simple pour l'année 1964-1965 : 5 Francs.

S.A.A.F.A. : C.C.P. 16.832-44 Paris.